

Compte rendu du Conseil de hameaux :

Saint-Même d'en haut, Saint-Même d'en bas, Les Badins

7 mai 2022 Chez André Pascal

Présents : Claude BAUDOIN, Hervé JACQUIER, Gaëtan PASCAL, Isabelle HILD, Daniel BLANC, Claudine MOLLARET, Roger NERRAND, Marcel GAILLOT, François BOUSSEY, Gérard BANDET, Michel JANIN, Jean-Marc REY, Michèle GAILLOT, Annick CARCASSONNE, Samuel RABILLARD, Alexandre GUHERY, Robin TROLEZ

Brigitte BIENASSIS (excusée), Dominique TROLEZ (excusé)

Animation : Hervé JACQUIER, 2^{ème} adjoint au Maire, Claude BAUDOIN, conseiller municipal, Gaëtan PASCAL, habitant relais

Ordre du jour :

(préparé suite à consultation de Gaëtan Pascal, par Gaëtan Pascal, Claude Baudoin et Hervé Jacquier)

 Rappel des documents faisant suite au Conseils de hameaux de l'automne 2021 : comptes-rendus, tableau de synthèse, fiche réponses. Ces documents sont en ligne sur le site de la mairie : https://saintpierredentremont.org/savoie/nouveaux-conseils-de-hameaux-comptes-rendus/

2. Sujets concernant le hameau :

- a. suivi de questions abordées à l'automne et nouvelles questions :
 - i. **abris bus** : possibilité d'un abri bus financé par la Région, mais avec quel matériau ? Métal ? Bois ? Mais surtout **la question du lieu** : St M le H, derrière parking ? St M le B, ? À étudier entre habitant relais, habitants et services techniques de la mairie.
 - ii. **antenne relais** : rien de neuf. Concernant la liaison internet, la fibre arrive dans le bourg par l'Isère. Elle sera prolongée ensuite dans les hameaux en aérien.

- iii. **circulation au Cirque de St Même** : une journée sans voiture (avec navettes) envisagée en juin ? Pb. des cars réhaussés qui touchent des toits : à voir avec le Département.
- iv. Chemin de la culatte: question sur la réfection du chemin à la suite du glissement de terrain
 La communauté de commune en charge des chemins travaille à la sécurisation du site et fera passer le tracé un peu plus haut ; travaux prévus courant mai
- v. **Comité de site du Cirque** : une réunion avait eu lieu avant les conseils de hameaux d'automne, puis des contacts bilatéraux. La prochaine réunion du Comité de site sera le 9 juillet.
- vi. **Signalétique à l'intersection aux Badins**: prévue par la Commune qui en fait demande au Département.

 Demande de refaire le marquage au sol

 Etudier la possibilité d'un panneau « St pierre d'Entremont » au niveau de la route du Chenevay.
- vii. Concernant les chats...: il faut un accord de la SPA.
- viii. **Réparation route des Badins** : une société est mandatée pour étudier l'ensemble des ponts, murets, ...pour lesquels il y aura des réparations à effectuer. Concernant le revêtement abimé une demande est faite pour intervention lors de la tournée de stoppage des routes
- ix. Réponse écrite du maire à 5 questions posées par un habitant qui ne pouvait être présent.
- b. Proposition d'amélioration d'abords d'habitations couplée à un fleurissement avec participation de la mairie (proposition habitant-relais): aux Badins, près du bassin, une habitante place déjà un fleurissement payé par la mairie. Une étude sera menée par l'habitant relais, des habitants volontaires et les services techniques de la mairie pour choisir les meilleurs emplacements. Un texte d'accompagnement devra aussi être rédigé.
- 3. Informations concernant la commune : Place du village, rénovation ancienne école / La Poste et espace jeunes, EMA, nouveau médecin, budget 2022, CCCC, Toutes les informations sont sur le site de la mairie. A signaler : la prochaine réunion participative concernant l'aménagement de la Place du village aura lieu le 15 juin à 19h30 à l'École : https://saintpierredentremont.org/savoie/reunion-publique-sur-la-place-du-village/ (reporté au 22 septembre 19h30)
- 4. **Proposition d'un thème pour le conseil d'automne** : **les chemins** : quels chemins ? Classification sur le secteur ? Projection d'un document ? Présentation Hervé Jacquier.

- 5. Consultation sur le meilleur horaire pour le conseil d'automne : après échange sur les avantages et inconvénients des horaires du matin et de l'après-midi..., a été retenu la solution suivante :
 - a. Pour le conseil de hameaux du printemps : 10h
 - b. Pour le conseil de hameaux d'automne : 15h ou 17h.

Bien cordialement

Compte rendu rédigé par

Claude Baudoin, conseiller municipal, Hervé Jacquier, 2ème Adjoint au Maire, Gaëtan Pascal, habitant relais

Validé par Wilfried Tissot, maire

Le2022